



LETTRE OUVERTE

Monsieur le Directeur,

Vous avez décidé unilatéralement de proposer à la DG votre projet de “modernisation” des RAN pour la DRFIP du Rhône, qui consiste essentiellement en la fusion des RAN de Villefranche et de Tarare.

L’intersyndicale Solidaires, FO et CGT a appelé les agents du Rhône à se mobiliser contre ce projet, portant atteinte à leurs garanties individuelles et collectives.

Près de 150 agents sont venus vous interpellier lors du CTL du 18/05. De nombreux arguments pertinents vous ont été donnés. Il a ainsi été démontré que les sites de Tarare et Villefranche seront moins attractifs en terme de mutation, créant ainsi de nombreux nouveaux problèmes pour ces services. Vous n’avez pas souhaité les écouter, contraignant les agents à une grève départementale historique.

Un préavis de grève vous a été adressé dans le délai légal. Conformément à la loi, vous deviez ouvrir des négociations avec les OS. Vous avez choisi de ne pas le faire.

Le jeudi 8 juin, alors que les agents de vos services étaient en grève, vous n’avez pas souhaité les recevoir, et avez délégué cette tâche à votre adjoint, sans pour autant l’avoir mandaté pour négocier la moindre chose.

Les grévistes apprenant votre présence dans les locaux de la Direction, ont décidé de venir à votre rencontre et ont exigé que vous les receviez, ce à quoi vous avez fini par consentir.

Devant plus d’une centaine de collègues, une fois encore, vous n’avez pas souhaité retirer votre projet en dépit du bon sens et du refus des agents.

Le constat est posé : le dialogue social à la DRFIP du Rhône est au point mort.

Les CTL sont devenus de simples chambres d’enregistrements de décisions déjà prises et sur lesquelles vous ne souhaitez aucune discussion. Les OS sont averties au dernier moment des décisions que vous prenez.

Par exemple, alors que les représentants des personnels vous demandent depuis des mois de les informer des restructurations et fusions de services de la prochaine vague d’ASR (Adaptation Réseau Structures) que vous avez adressée à la DG le 15/12/2016 (et par conséquent que vous

avez déjà décidé), vous refusez toute présentation du projet, toute discussion préalable ou concertation.

Concernant le projet de fusion de RAN : suite à la mobilisation réussie du 8 juin, l'intersyndicale Solidaires, FO et CGT, exige le retrait de votre projet. Ceci constitue un préalable nécessaire à l'ouverture d'une véritable négociation. En effet, comment discuter valablement alors que votre projet resterait présenté à la Direction Générale ?

Cette main tendue, si vous l'acceptez, vous permettrait de sortir de cette impasse.

A défaut, si lundi 19 juin 2017 vous n'aviez pas su saisir cette opportunité, nous considérerions toute discussion impossible avec vous et nous serions contraints de poursuivre la mobilisation. Dès lors nous demanderions une audience auprès de la DG via nos Bureaux Syndicaux Nationaux.

Espérant vivement que vous saurez trouver la voie de l'apaisement,

Cordialement,

Stéphanie Vaillant,
pour Solidaires Finances
Publiques Rhône

Yves Raichl,
pour FO DGFIP
Rhône

Frédéric Couchoud,
pour CGT Finances
Publiques Rhône

Lyon, le 15/06/2017